

Société Anonyme  
**ANDRÉ CITROËN**

Capital : 17 milliards 80 millions de francs

117 à 167, Quai de Javel

PARIS XVème

MÉTHODES RÉPARATIONS

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés)

Paris, le 27 Juin 1958

**NOTE TECHNIQUE**  
à MM. les **CONCESSIONNAIRES**  
N° 694

# **DS 19 - ID 19**

## **FREINS**

### **RATTRAPAGE DU JEU DES GARNITURES**

Société Anonyme  
**ANDRÉ CITROËN**

Capital : 17 milliards 80 millions de francs

117 à 167, Quai de Javel

PARIS XVème

METHODES RÉPARATIONS

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés)

Paris, le 27 juin 1958

**NOTE TECHNIQUE**  
à MM. les CONCESSIONNAIRES  
N° 694

## DS 19 - ID 19

### FREINS

#### Rattrapage du jeu dû à l'usure des garnitures

##### I - DS.19 et ID.19 2ème DISPOSITION

Les ressorts de rappel de patin mobile sur les étriers de freins AV sont supprimés.

En conséquence les garnitures restent constamment très près du disque.

L'usure des garnitures se traduit alors uniquement par un jeu entre patin mobile et poussoir de frein de sécurité (voir dessin joint).

Ce jeu se rattrape automatiquement par le frein de sécurité, de façon à conserver dans tous les cas, à ce frein, **une course et une efficacité** convenables.

##### II - ID.19 - 1ère DISPOSITION

Nous vous rappelons que pour conserver une course de pédale de frein correcte, il y a lieu de rattraper le jeu dû à l'usure des garnitures.

Ce jeu se rattrape automatiquement à l'AV par le seul usage du frein de sécurité.

Agir à cet effet énergiquement sur celui-ci plusieurs fois si nécessaire et de préférence à chaud jusqu'au rattrapage maxi.

Si malgré cela la course à la pédale demeure anormalement longue, il y a lieu de procéder aux quatre réglages suivants :

1° / Purger les freins

2° / à l'arrière : Rapprocher les segments au plus près par les excentriques prévus à cet effet.

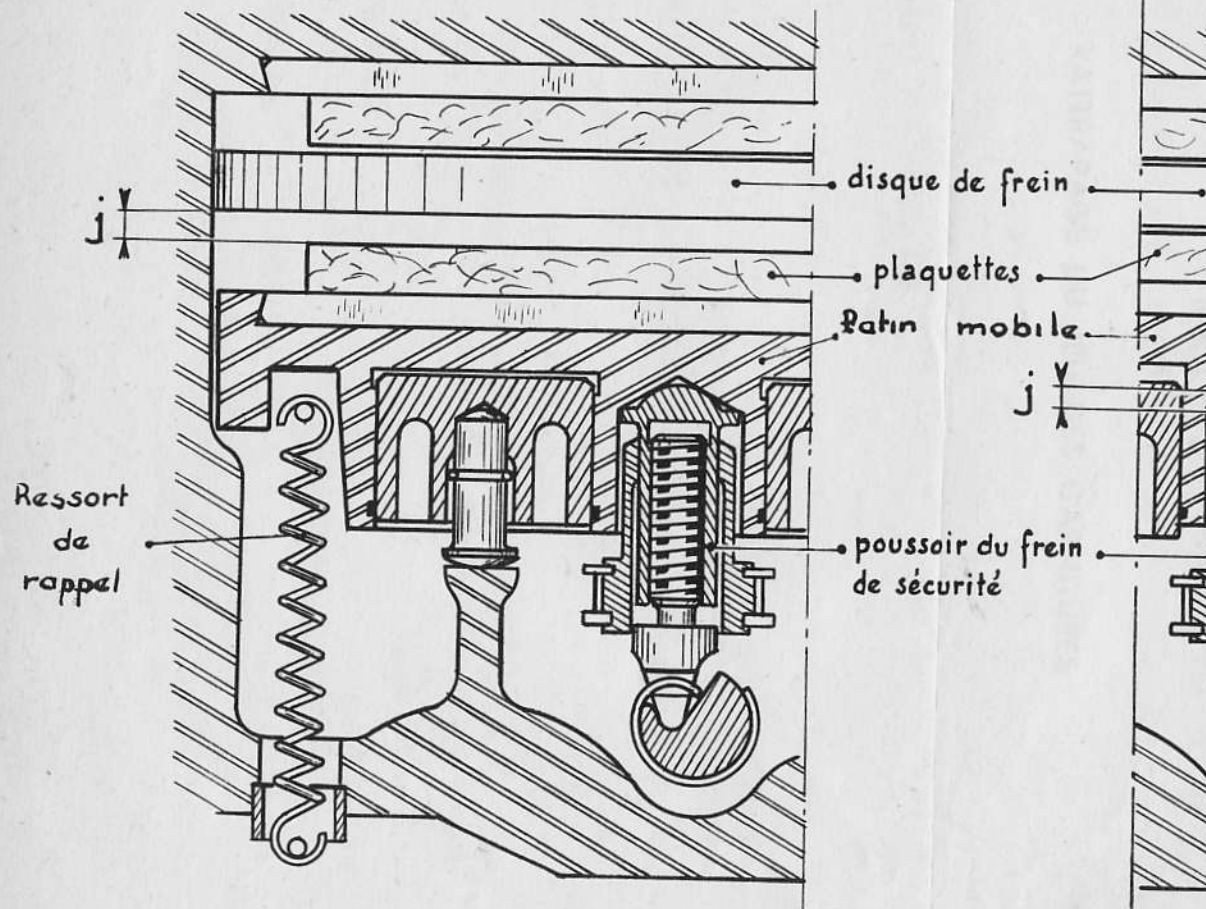
3° / à l'avant : S'assurer du bon fonctionnement du rattrapage de jeu (voir N.T. N° 675)

4° / à la pédale : S'assurer que la garde à l'attaque du maître cylindre n'est pas exagérée, la réduire s'il y a lieu.

ID 19 - 1<sup>ère</sup> disposition

Le patin mobile est constamment maintenu en appui sur le poussoir de frein de sécurité par les ressorts de rappel.

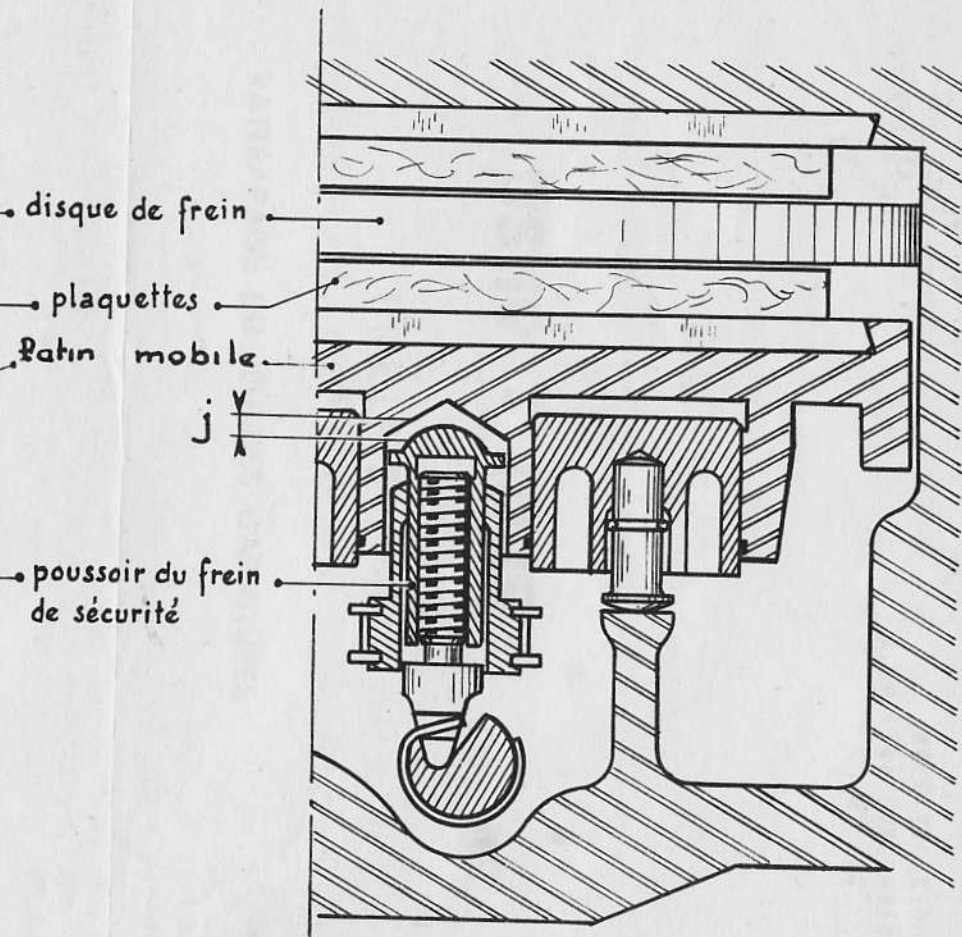
L'usure des plaquettes se traduit par une augmentation du jeu "j" entre plaquettes et disque.



ID 19 - 2<sup>ème</sup> disposition - DS 19

Les ressorts de rappel sont supprimés.

Les plaquettes restent constamment très près des disques. L'usure des plaquettes se traduit par une augmentation du jeu "j" entre patin mobile et poussoir du frein de sécurité.



Dans les deux cas le jeu "j" se rattrape en agissant sur le frein de sécurité